

Communication dans le cadre de la Redevance Incitative

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes du Pays des Abers

Maison du Lac
Bp 23
www.cc-plabennec-abers.fr



LECOINTE
Stéphane
Bretagne
stephane.lecointe@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Ménages / Grand public, Collecte, Optimisation/rénovation, Ordures ménagères résiduelles, Conteneur

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

*/

L'évolution des modalités de facturation et de contrôle de l'utilisation du service public est étudiée depuis deux ans. Cette action qui concerne à la fois la REOM et la Redevance déchèterie a été retenue. C'est une action transversale favorisant l'adhésion des usagers à la pratique des gestes promus au travers des campagnes d'information, des ateliers. L'évolution de la REOM, dont la mise en œuvre était prévue pour le 1^{er} janvier 2012, consistait à proposer aux usagers actuellement collectés une fois par semaine, d'adhérer volontairement à une collecte bi-mensuelle par inscription sur un listing. La CCPA a aussi proposé aux usagers d'opter pour un bac plus grand. L'évolution de la facturation des apports en déchèterie reste à préciser. Elle interviendra dans une seconde étape.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

*/

La mise en place d'une redevance incitative s'accompagne d'opérations de communication conséquente traitant de 3 thèmes :

- *L'organisation technique*

- Les modalités de facturation du service
- La marge de manœuvre de l'utilisateur pour réduire sa facture : tri et prévention des déchets

Un numéro de la revue Abers Magazine consacré à la redevance incitative a été envoyé aux usagers en 2011. Ce numéro expliquait les objectifs de cette redevance tout en rappelant aux usagers les moyens de réduire leurs déchets (stop pub, compostage...). Il était aussi accompagné d'une enquête sur le choix des usagers et précisait les dates et lieux des réunions publiques d'information. Ensuite, entre avril 2011 et avril 2012 (date du lancement des nouveaux circuits et des nouvelles fréquences de collecte), un accueil téléphonique a été effectué par les techniciens. Les bulletins communaux rappelaient régulièrement les coordonnées de service et délivraient des messages de prévention.

Résultats quantitatifs:

*/

- Réduction du tonnage des Omr en 2012 c'est à dire de 10 237 tonnes en 2011 à 9463 tonnes en 2012.
- Réduction du nombre de personnes avec une collecte hebdomadaire 1200 usagers en 2012 à 300 usagers en 2013
- Magazines des Abers spécial déchets distribués en fin 2011 et 2012 : 13 000

Résultats qualitatifs :

-

MISE EN OEUVRE

Planning:

-

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

*/

2 personnes ont été embauchées pour ce projet en plus des 2 techniciens

`Le temps passé sur la mise en place de cette action :

- 20 jours en 2011
- 25 jours en 2012

Moyens financiers :

*/

Les moyens financiers et techniques qui ont été débloqués pour cette action :

- 16 000€ en 2012

Moyens techniques :

-

Partenaires mobilisés :

*/

Les mairies des communes de la CCPA ont été mobilisées pour participer à la mise à jour des fichiers des usagers et pour répondre à certaines interrogations des usagers de la CCPA

VALORISATION

Facteurs de réussite :

-

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

-



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juillet 2013**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.